

28-29
avril 2012

Organisation



AU **TOUR**
des
Juniors

Craine
en la
Jeunesse

Course par Etapes
nationale
Juniors

Course par Etapes Nationale (2.14) Juniors

- 3 Etapes
- 224 Km
- 25 Equipes
- Un contre la montre par équipes

ORGANISATION



PARTICIPATION

Juniors 1° et 2° année

Equipes de 5 coureurs

- ❑ Clubs
- ❑ Sélections Départementales
- ❑ Sélections Régionales
- ❑ Equipes Etrangères

CAUTION

Une caution de 75 € vous est demandée pour l'enregistrement définitif de votre équipe.

Elle comprend à la fois la caution de garantie et la caution pour les Dossards et Plaques de cadre.

Elle vous sera restituée contre le retour des dossards et des plaques de cadre.



Officiel



ENGAGEMENT

L'équipe doit confirmer sa participation à :

➤ pour l'envoi des CHEQUES
Par ***courrier***

Jean-Marie COURTAUT
37, route de Brionne
27370 LA HAYE du THEIL
Tel : 02 32 34 77 08
06 17 52 54 09

➤ pour l'envoi du Bulletin d'Engagement
Par ***mail***

roy-gerard@orange.fr

Dernier délai :
18 Avril 2012

Cette confirmation de participation doit comporter obligatoirement :
(si vous ne l'avez pas encore adressé)

- **Un bulletin d'engagement**
5 coureurs et 2 remplaçants
*(Imprimé ci-joint à retourner par mail
roy-gerard@orange.fr)*
- **Une caution de 75 €.**
un 1° chèque à l'ordre de :
CYCLISME – ASSISTANCE
- **Droits d'engagement fédéral :**
90 € par équipe
un 2° chèque à l'ordre de :
CYCLISME - ASSISTANCE
- **Le règlement des Frais
d'hébergement et Restauration**
un 3° chèque à l'ordre de :
CYCLISME - ASSISTANCE



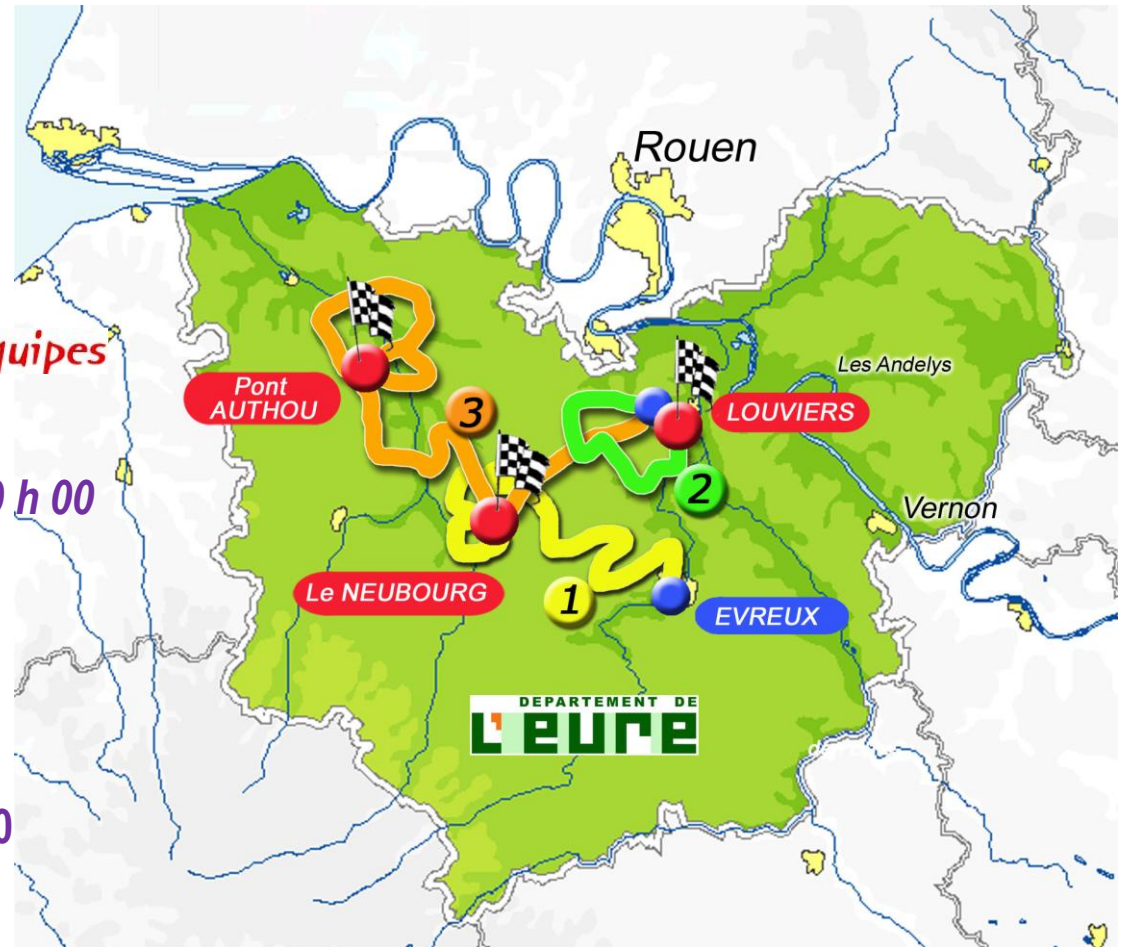
Officiel

Les ETAPES

ETAPE 1
En Ligne
EVREUX
Le NEUBOURG
102 Km
Départ : 14 h 30

ETAPE 2
Contre la Montre *par Equipes*
LOUVIERS
20 Km
Départ 1^o équipe : 09 h 00

ETAPE 3
En Ligne
LOUVIERS
PONT AUTHOU
102 Km
Départ : 14 h 30



PERMANENCE

La permanence sera ouverte :

Samedi 28 Avril
de 10h00 à 13h00

Zone de Départ
Hôtel de Ville
rue de l'Horloge
EVREUX

Tel Organisation : 06 07 86 27 73

Tel Permanence : 06 81 52 36 97

- ❑ Accueil des Directeurs Sportifs et Officiels
- ❑ Remise des documents officiels et des dossards

Dernier délai pour l'enregistrement par le Jury des Commissaires de vos coureurs partants.

12h30

REUNION D.S.

La réunion Directeurs Sportifs / Commissaires se déroulera :

Samedi 28 Avril
à 12h45

Salle Annexe de
l'Hôtel de ville
EVREUX

Départ ETAPES

ETAPE 1

Hôtel de ville, rue de l'Horloge - EVREUX

- **Présentation Officielle des Equipes**
Signature : à partir de 13h30
- **Rassemblement**
Contrôle des braquets: 14h10

✓ **Départ Fictif** : 14h30

ETAPE 2

Place du Champs de ville – LOUVIERS

- **Signature**
Contrôle des braquets :
15 minutes avant l'heure de départ de l'équipe

✓ **Départ** :
1° équipe à 09h00
Puis toutes les 3 minutes

ETAPE 3

Place des Halles aux Drapiers – LOUVIERS

- **Signature** : à partir de 13h45
- **Rassemblement**
Contrôle des braquets: 14h10

✓ **Départ Fictif**: 14h30

Horaire



Art . 1 : Sécurité

1.1. Consigne Générale

La course ne bénéficie pas de l'usage privatif de la voie publique. En conséquence, le respect du code de la route est en usage pour les coureurs et véhicules.

Au cours des 1° et 3° étapes, les coureurs et véhicules suiveurs ont l'obligation d'emprunter la voie de droite lors du passage des îlots directionnels et giratoires.

1.2. Etape Contre La Montre

Au cours de la 2° étape (C.L.M. par Equipe), les coureurs ont l'obligation d'emprunter uniquement la voie de droite de la chaussée.

Cette obligation est IMPERATIVE aux endroits précis signalés dans le livre de route.

1.3. Coureur Isolé

Au cours des 3 étapes, tout coureur qui ne sera pas escorté par une moto ou un véhicule de l'organisation devra IMPERATIVEMENT respecter le code de la route.

Art . 2 : Délai d'élimination

1° et 3° Etapes : 25% du vainqueur

2° Etape : 30% de la 1° équipe

Art . 3 : Ordre des Véhicules Techniques

L'ordre de marche des voitures techniques sera établi

Pour la 1° étape :

Par tirage au sort

Pour la 3° étape :

Suivant l'ordre du **Classement Général Individuel** établi à l'issue de la 2° étape (C. L. M. par Equipe).

Art . 4 : Dépannage Neutre

L'organisation mettra à disposition 1 moto et 3 véhicules pour le dépannage neutre.

Chaque équipe a l'obligation de fournir à l'organisateur une paire de roues pour assurer le service de dépannage neutre.

Les Badges Officiels pour les véhicules d'équipes ne seront distribués qu'après la remise des roues.

Art . 5 : Dossards et Plaques de cadre

Les dossards (2) et plaques de cadre seront distribués au Directeur Sportif après les opérations officielles de contrôle des commissaires et si la caution d'engagement de **75 € par équipe** a bien été versée à l'organisateur.

Cette caution sera restituée dès le retour des dossards et plaques de cadre à l'organisateur à la fin de l'épreuve.

Art . 6 : Etape Contre la Montre / Equipe

6.1. Report Classement Général Individuel

Pour chaque coureur, le temps reporté au Classement Général Individuel sera calculé selon le barème suivant établi en fonction du classement par équipes de l'étape 2 C.L.M / Equipe.

BAREME

- Coureurs de la **1° équipe** :
Temps réel réalisé par l'équipe
- Coureurs de la **2° équipe** :
Temps réel réalisé par la 1° équipe + 25 secondes (max)
- Coureurs de la **3° équipe** :
Temps réel réalisé par la 1° équipe + 35 secondes (max)
- Coureurs de la **4° équipe** :
Temps réel réalisé par la 1° équipe + 40 secondes (max)

.....
.....
Ainsi de suite, de 5 secondes en 5 secondes

En cas d'écart inférieur à la pénalité, c'est le temps réel de l'équipe concernée qui sera reporté au Classement Général Individuel.

Les coureurs lâchés se verront attribués leur temps réel.

6. 2. Classement par Equipes

Le classement de la 2° étape (C.L.M. par Equipe) sera établi sur le temps réalisé par le 3° coureur de chaque équipe.

Ce temps sera multiplié par 3 pour le classement général par équipes.

6. 3. Matériel spécifique

Le matériel spécifique Contre la Montre (conforme à la réglementation fédérale) sera autorisé pour la 2° étape.

6. 4. Ordre des Départs

L'ordre des départs sera déterminé suivant le **classement général par équipes** établi à l'issue de la 1° étape.

Départ toutes les 3 minutes.

MATERIEL PERSONNEL

Les coureurs devront se munir :

- D'épingles pour 2 dossards
- Du matériel nécessaire à la fixation de la plaque de cadre

LIMITATION BRAQUETS

Nous vous rappelons que la réglementation fédérale impose la limitation des braquets à **7,93m** pour les 3 étapes.

DEPANNAGE NEUTRE

L'organisation mettra à disposition 1 moto et 3 véhicules pour le dépannage neutre.

Chaque équipe a l'obligation de fournir à l'organisateur une paire de roues pour assurer le service de dépannage neutre.



HEBERGEMENT

ATTENTION

*Pour les équipes hébergées par l'organisation.
L'hôtel possède un parking clos mais non gardé.*

Seul le matériel (roues, vélos) rangé dans des housses pourra être stocké dans les chambres.

Prendre vos dispositions pour la sécurisation de votre matériel.

CONTACT



Coordination Organisation

Gérard ROY

Tel : 02 32 55 94 76

06 07 86 27 73

roy-gerard@orange.fr

christine-jouvhomme@wanadoo.fr

Relation Equipes

Jean-Marie COURTAUT

Tel : 02 32 34 77 08

06 17 52 54 09

Organisation



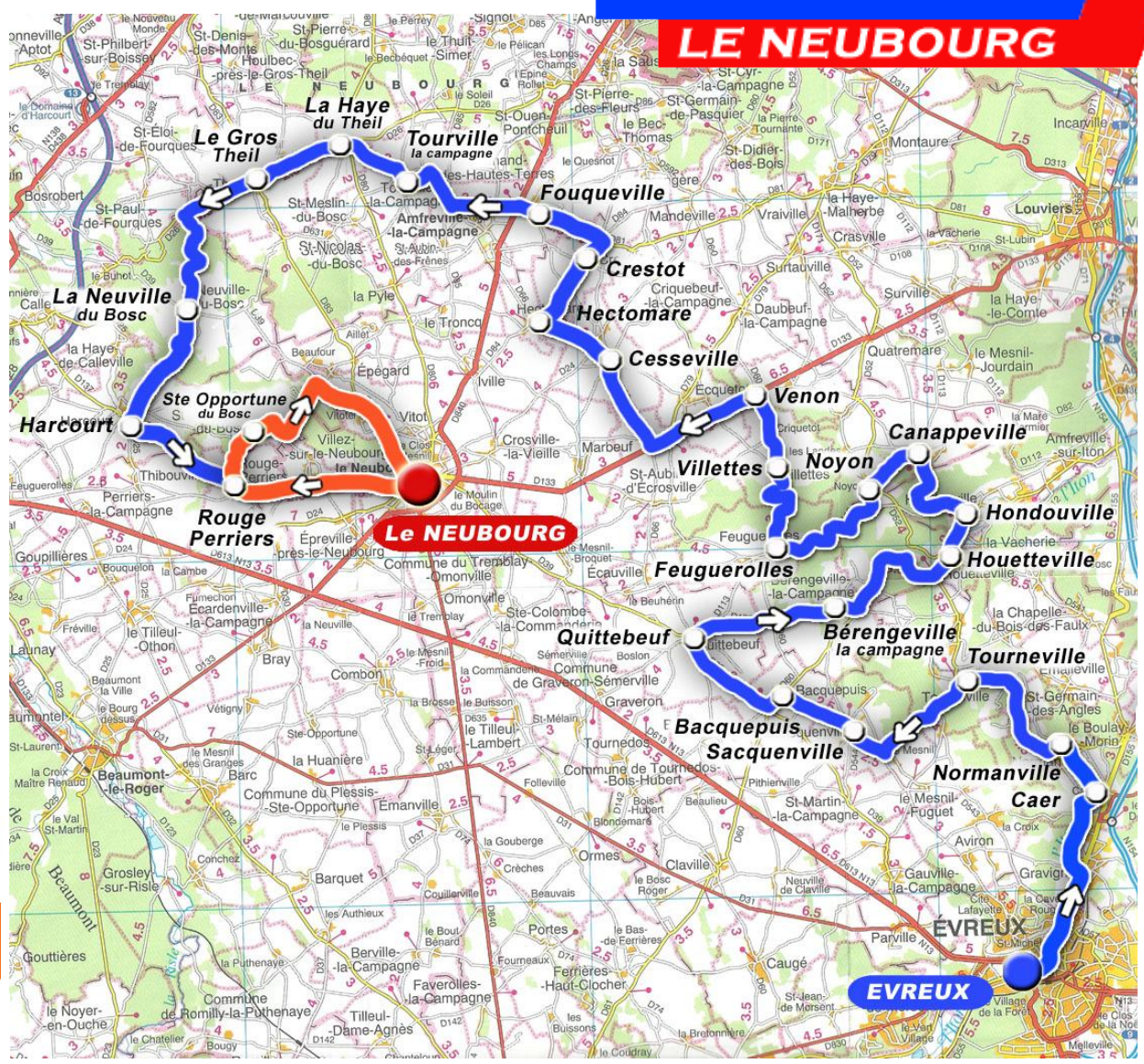
28 avril
2012

ETAPE 1

En Ligne
102 Km



EVREUX
LE NEUBOURG



Etape 1

29 avril
2012

ETAPE 2 20 Km

Contre la Montre *par Equipes*

LOUVIERS

LOUVIERS

LOUVIERS



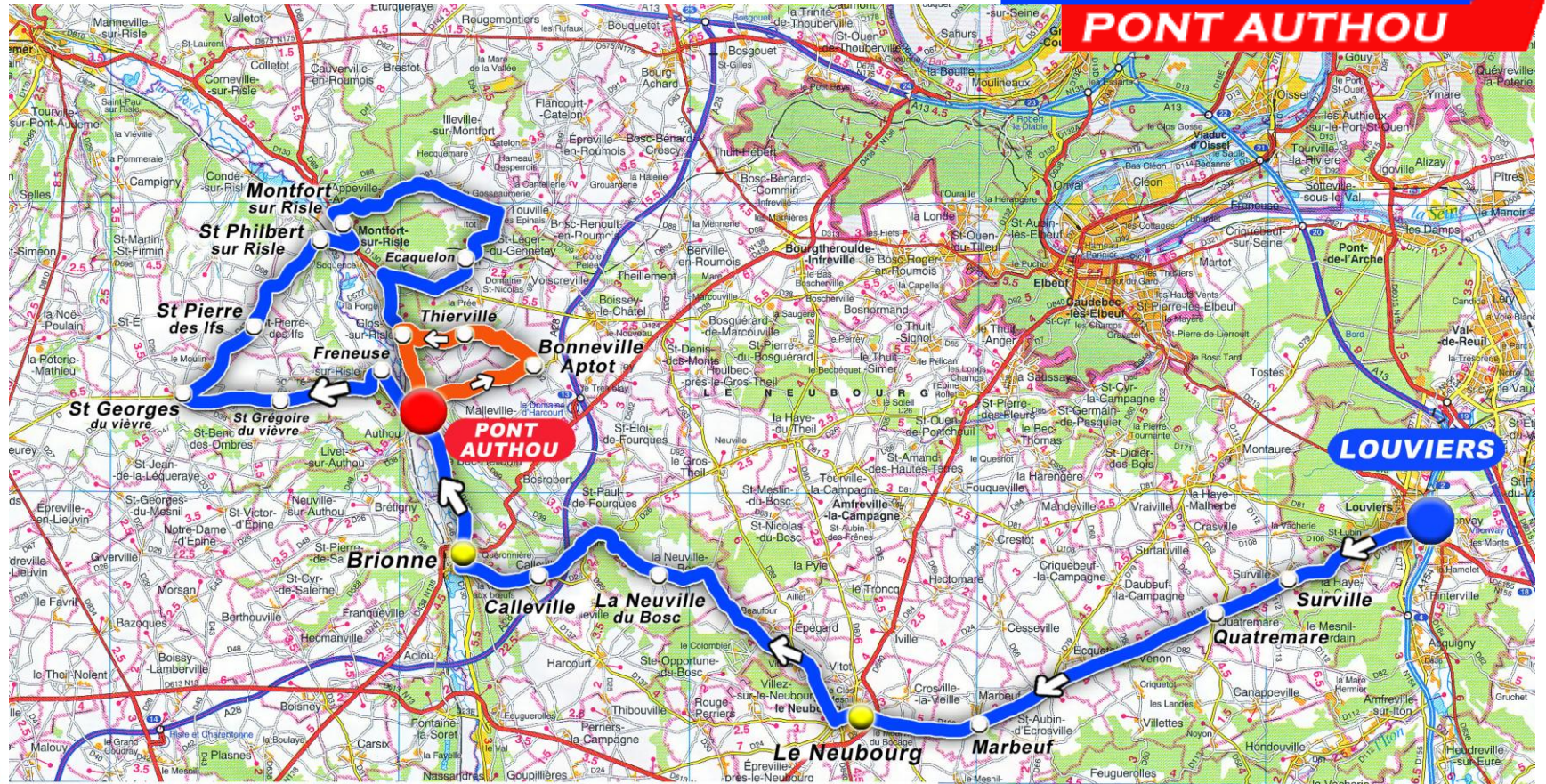
Etape 2

29 avril
2012

ETAPE 3
En ligne 102 Km

LOUVIERS

PONT AUTHOU



Etape 3

Les MAILLOTS de LEADER

**Classement
Général
Individuel**



**Classement
Meilleur
Grimpeur**



**Classement
Sprints**



Organisation

DEPART de l'Etape 1

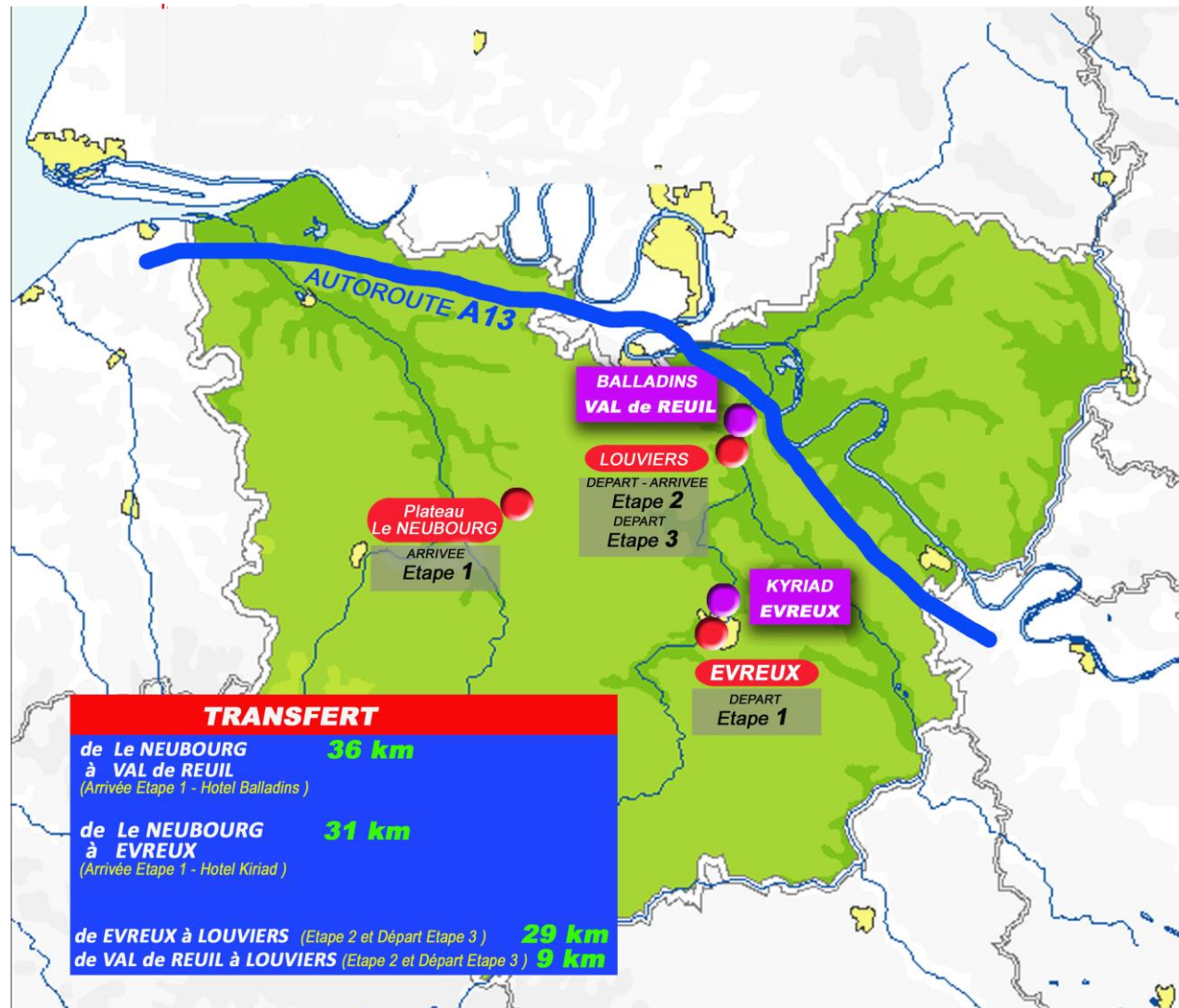
EVREUX

à 95 Km de PARIS

à 60 Km de ROUEN



LOCALISATION GENERALE



Organisation